

# TOUS À BRUXELLES LE 16 MAI POUR DES PENSIONS DIGNES À UN ÂGE DÉCENT

MANIFESTATION

BLD ALBERT II  
GARE DU NORD  
DÉPART À 11 H.

882 €/mois pour les femmes, 1.181 €/mois pour les hommes : ce sont les montants moyens des pensions des salariés isolés ! Beaucoup de pensionnés vivent en dessous du seuil de pauvreté qui se situe à 1.157 €/mois ou le frôlent. Les pensions belges du privé sont parmi les plus basses d'Europe.

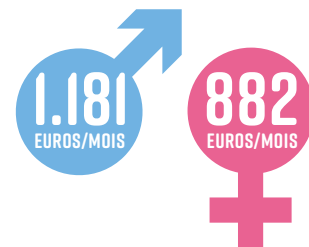
Que fait le gouvernement pour les améliorer ?



## DES PENSIONS ENCORE PLUS BASSES !

Les pensionnés ont été rudement mis à contribution : saut d'index, hausse de TVA et d'accises, enveloppe bien-être amputée, etc.

Les travailleurs et futurs pensionnés sont promis à une pension encore plus basse. Le gouvernement fait tout pour diminuer les pensions et rabaisser au niveau du secteur privé celles, plus convenables, des fonctionnaires statutaires.



## ILS VEULENT NOUS FAIRE TRAVAILLER PLUS POUR DES PENSIONS INFÉRIEURES



- Par le relèvement de l'âge légal de la retraite à 67 ans alors que l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 64 ans.
- Par la pénalisation des périodes d'inactivité (moins de pension pour des périodes assimilées). C'est une rupture de la solidarité.
- Avec la loterie de la pension à points : le gouvernement pourra changer quand ça l'arrange la valeur du point et allonger automatiquement les carrières pour qu'elles soient considérées « complètes ».
- Avec les critères de pénibilité qui permettront peut-être à certains peu nombreux – vu l'étrécissement du budget prévu – de partir plus tôt mais au prix d'une solide réduction de 54 à 254 €/mois d'une pension déjà trop basse.

## CE QUE NOUS VOULONS

1. Le retour à l'âge légal de la pension à 65 ans.
2. Un régime solide et juste pour les métiers lourds et le travail pénible permettant :
  - de prendre sa retraite sans perte de pension à 60 ans, voire avant pour le travail très pénible ;
  - d'avoir une pension plus élevée si on travaille plus longtemps.
3. 1.500 € de pension garantie : c'est un minimum pour en vivre.  
Cela coûterait un peu moins que 1,6 milliard € pour le secteur privé.
4. De meilleures pensions légales : 75 % du salaire moyen (au lieu de 60 % actuellement).
5. L'alignement du plafond de calcul des salariés sur celui des indépendants (57.415,68 €), de sorte que la pension légale devienne réellement une assurance contre la perte de revenus des seniors.
6. Une meilleure prise en compte du travail à temps partiel pour la pension.
7. La liaison automatique des allocations au bien-être pour maintenir intact le pouvoir d'achat et empêcher les ponctions par le gouvernement pour financer ses cadeaux fiscaux.

**FGTB**  
WWW.ENSEMBLEPOURLECHANGEMENT.BE

**ENSEMBLE  
POUR LE  
CHANGEMENT**